

Subsides

Bien des gens m'ont dit, qu'ils soient, Israéliens, Égyptiens ou membres des autres contingents des Nations Unies, que sans la présence de nos 1,037 militaires au Moyen-Orient, les Nations Unies ne pourraient exercer leur mandat aussi efficacement qu'elles le font actuellement. Il y a 37 femmes sur ce nombre. Le zèle est également à l'honneur chez nos militaires. Il suffit de songer à des hommes comme le général Clay Beattie, à Chypre, qui, avec l'aide des loyaux et fidèles militaires sous ses ordres, s'est tant dépensé pour faire régner la paix dans cette île en proie à l'agitation.

Où que nos Forces armées aillent dans le monde, elles gardent leur excellente discipline, s'acquittent efficacement de leur tâche, font preuve de compétence, de bon sens et gardent leur sang froid. Peut-être faut-il attribuer cela dans une large mesure au fait que nous avons une armée de volontaires, que nos militaires font partie des Forces armées parce qu'ils le veulent bien et qu'ils s'intéressent à leur travail. En Europe, nos Forces dans le cadre de l'OTAN jouissent du respect de tous nos partenaires de l'OTAN et sont bien accueillies par les habitants. Les attachés militaires dans les diverses capitales du monde font également honneur au Canada. Nos Forces armées ont droit aux sincères applaudissements du Parlement et à la gratitude de tout le pays.

M. Woolliams: Monsieur le président, je me demande s'il me serait permis de poser une question au secrétaire parlementaire. J'ai écouté très attentivement son exposé. Croit-il vraiment, étant donné la situation qui a été créée en 1968 lorsque le premier ministre est devenu premier ministre du pays et a dit qu'il avait décidé de retirer nos Forces de l'OTAN—en fait, nous avons cru à un moment donné qu'il s'agirait d'un retrait complet, compte tenu de la perte de prestige de nos forces armées—croit-il vraiment qu'il nous soit possible de nous défendre sur terre, sur mer et dans l'air?

M. Hopkins: Monsieur le président, si je puis répondre à la question du député, qu'il sache que nous n'avons pas l'intention de discréditer nos Forces. Nous avons des Forces armées exceptionnellement compétentes. Contrairement aux rumeurs sans fondement qui ont couru, nous avons commandé du nouveau matériel pour leur permettre de s'acquitter de leur tâche et nous venons de passer de nouvelles commandes. Je viens de parler d'un de ces programmes. Je ne suis pas pessimiste au sujet des forces armées canadiennes. Je suis heureux de les appuyer, comme bien des députés de notre parti. Je sais que je parle au nom de bien des députés du parti libéral quand je dis qu'elles ont notre plein appui.

● (2050)

Mlle MacDonald: Monsieur le président, je veux dire quelques mots au sujet d'une question que l'on ne peut évaluer facilement en termes financiers; elle n'est pas prévue comme telle dans un crédit ni même dans le budget des dépenses. Je veux parler pendant quelques minutes de la baisse du moral de nos forces armées et poser quelques questions sur la façon dont on pourrait redonner à nos militaires le beau moral qui les caractérisait auparavant.

Nous avons entendu des discussions visant à savoir si les grands rôles de nos forces armées sont aussi valables aujourd'hui qu'à l'époque où ils ont été définis et, à vrai dire, si nos troupes, dont les effectifs ont été grandement réduits, peuvent suffire à la tâche. Ces questions ne sont pas nouvelles. J'ai entendu des membres des forces armées les soulever bien des fois, notamment à l'époque où j'étais

[M. Hopkins.]

membre du Collège de la défense nationale, et aussi par la suite. Je me suis bien rendu compte, lors d'une récente visite à nos bases de Lahr et de Baden-Solingen, de la nervosité et de l'inquiétude que ressentent bon nombre de nos militaires, alors que le rôle du Canada au sein de l'OTAN est encore une fois remis en question, inquiétude et nervosité au sujet du maintien de notre contingent affecté à l'OTAN et de son remaniement éventuel.

Je tiens à dire que le manque d'information et de communications mine beaucoup le moral, mais on peut grandement remédier à cela sans pour autant augmenter les dépenses de deniers publics.

Le malaise et l'angoisse du personnel et des collectivités militaires viennent essentiellement de ce qu'ils ignorent ce qui se passe, ce qui les attend et si la situation va s'améliorer, se modifier radicalement ou se détériorer encore dans les mois à venir. Ils ne cherchent pas à obtenir des renseignements ultra secrets et vitaux pour la sécurité de notre nation, mais des explications sur le train-train quotidien qui faciliteraient considérablement leur existence.

J'aimerais simplement citer quelques-unes de ces sources d'atteinte au moral des milieux militaires. Dès qu'il y a une compression budgétaire, ou tout au moins stagnation des dépenses en valeur réelle à l'heure actuelle, les restrictions frappent en premier lieu l'entretien des logements des militaires mariés.

J'ai maintes et maintes fois pu entendre des plaintes justifiées, et dont j'ai vérifié le bien-fondé, à propos des conditions de vie dans ces logements dont les tares ne peuvent que démoraliser leurs occupants. Ces habitations, dont les normes sont bien inférieures à celles des autres logements de l'endroit, n'offrent pas un cadre très réjouissant aux femmes et aux enfants. C'est particulièrement vrai, je le sais, de la base de Kingston. Repeindre et remettre en état des logements, les équiper et y apporter des améliorations générales, tout cela peut sembler du détail par comparaison avec l'acquisition de nouveaux longs-courriers patrouilleurs ou de nouveaux blindés, mais vu sous l'angle plus général du moral des troupes, ce sont des détails d'importance vitale.

A mon avis, le ministre devrait être en mesure de dire à ces gens, bien avant qu'intervienne une augmentation brutale des loyers, quand ils pourront s'attendre à voir apporter des améliorations à leurs logements. Quels sont les projets pour les logements familiaux?

Les conditions de vie dans une base militaire, et ses liens avec la ou les localités avoisinantes, jouent directement sur le moral. Permettez-moi de citer un exemple. Il y a quelques mois, le ministre et son personnel, estimant sans doute que les musiques militaires étaient des accessoires superflus, donnèrent l'ordre d'en ramener le nombre de 9 à 5. On le fit sans songer, ou si peu, au prestige incalculable qu'en retirent les forces armées en raison de la très haute popularité de ces musiques auprès des hommes, des femmes et des enfants des localités avoisinantes. Heureusement, à force de pressions et d'arguments raisonnés, le ministre finit par y voir clair, revint sur sa décision, et autorisa ces musiques à maintenir leur participation à la vie culturelle et militaire du Canada. Une fois de plus, la démoralisation des forces armées ne fit que s'aggraver à cause des mois d'attente et de retard qui s'écoulèrent, et du manque de communication.